



Madame, Monsieur, le Maire,

**La CPTS du Pays Châtelleraudais** est une association régie par la loi de 1901, fondée par des professionnels de santé de la région. Elle regroupe 49 communes, dont 47 font partie de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault, ainsi que Beaumont-Saint-Cyr et Dissay.

Dans le cadre de ses missions, l'association s'engage à faciliter l'accès aux soins pour la population et à promouvoir une collaboration efficace entre les différents acteurs et professionnels de santé.

C'est dans cette optique qu'elle soutient le développement de CASSIS.

**Le Centre d'Accès aux Soins et Services de Santé du Pays Châtelleraudais (CASSIS)** est un dispositif créé par un collectif de médecins généralistes du territoire avec l'appui méthodologique et financier de la CPTS du Pays Châtelleraudais. Il bénéficie également du soutien de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault ainsi que de la MSP de Minimes de Châtellerault et de la MSP de l'Envigne de Scorbé-Clairvaux.

L'objectif est d'assurer le suivi des patients et le renouvellement de leur traitement. Cette action sera assurée par des médecins généralistes volontaires et s'adressera aux patients chroniques, en ALD ou non, qui n'ont pas de médecins traitants. La prise en charges par CASSIS cessera au moment où le patient aura trouvé son futur médecin traitant.

Le dispositif intègre le réseau de santé local et son accès est géré par la CPTS du Pays Châtelleraudais, dans le cadre de sa mission d'orientation des patients en recherche de médecins traitant. Elle dirige les patients vers un praticien en ville si c'est possible, ou vers d'autres solutions adaptées à leur situation.

Pour accéder à la procédure et au formulaire « Recherche Médecin Traitant » :  
[www.cptsdupayschatelleraudais.fr](http://www.cptsdupayschatelleraudais.fr)

Pour toute précision, le secrétariat de la CPTS est ouvert du lundi au vendredi de 09h à 12h.

L'activité du dispositif débute le 23 septembre 2025.

Vous trouverez ci-joint l'affiche « recherche médecin traitant ».

Dr Josselin KAMGA  
Président de la CPTS



Pour toute information :  
CPTS du Pays Châtelleraudais  
09 84 11 16 09  
22 Bd Ariste Briand, Châtellerault